

CONCERTATION PUBLIQUE

NICE CÔTE D'AZUR  
MÉTROPOLE  
4<sup>e</sup> AVIS AU PUBLIC

Révision Générale n°1  
du PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN  
Deuxième étape  
de la CONCERTATION PUBLIQUE  
Portant sur l'avant-projet de la révision générale du PLUm

Par la délibération n° 8.2 du 21 octobre 2021, le Conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur a prescrit la Révision Générale n°1 du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) qui couvre le territoire des 49 communes métropolitaines concernées. La procédure de Révision Générale du PLU métropolitain étant engagée antérieurement à l'adhésion des communes de Drap et de Châteauneuf-Villevieille, celle-ci ne couvrira pas le territoire de ces deux communes.

La concertation du public sur la Révision Générale n°1 du PLU métropolitain se déroule tout au long de la procédure, depuis la prescription jusqu'à la phase « bilan de la concertation et arrêt du projet de Révision Générale du PLUm ».

Cette deuxième étape de la concertation porte sur la mise à jour de l'avant-projet du PLU métropolitain.

Pour cette étape, il est prévu une réunion publique de concertation dans chaque commune. Sur le territoire des communes dont la population est supérieure ou égale à 10 000 habitants, ce minima est porté à au moins deux réunions publiques. Ce sont ainsi 55 réunions publiques de concertation qui seront organisées.

En complément des annonces presses déjà effectués, le tableau ci-dessous présente les dates et lieux des réunions prévues entre le 9 juillet et le 17 juillet 2025 pour cette étape de concertation

| COMMUNES              | Dates               | HEURES | ADRESSES                                                                                         |
|-----------------------|---------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CAP D'AIL             | Mercredi 9 juillet  | 18h    | Mairie - Salle du Conseil municipal<br>62 Avenue du Trois Septembre<br>06320 Cap d'Ail           |
| LA TRINITE            | Mercredi 9 juillet  | 18h    | Salle du Conseil municipal<br>19 rue de l'Hôtel de Ville - 06340 La Trinité                      |
| VENCE                 | Mercredi 9 juillet  | 18h    | Salle du Conseil Municipal<br>6 place Clemenceau - 06410 Vence                                   |
| CAGNES-SUR-MER        | Mercredi 9 juillet  | 18h    | Salle Espace Centre - 5 Avenue<br>de Verdun - 06800 Cagnes-Sur-Mer                               |
| CARROS                | Judi 10 juillet     | 18h    | Mairie - Salle du Conseil municipal<br>2, rue de l'Eusière - 06510 Carros                        |
| SAINT-LAURENT DU-VAR  | Judi 10 juillet     | 18h    | Mairie - Salle du Conseil municipal<br>222 Esplanade du Levant<br>06700 Saint-Laurent-du-Var     |
| SAINT-JEAN CAP-FERRAT | Mardi 15 juillet    | 18h    | Salle Charlie Chaplin - Quai Lindbergh<br>06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat                            |
| LA TRINITE            | Mercredi 16 juillet | 18h    | Salle du Conseil municipal - 19 rue<br>de l'Hôtel de Ville - 06340 La Trinité                    |
| VILLEFRANCHE SUR-MER  | Mercredi 16 juillet | 18h    | Auditorium - La Citadelle<br>06230 Villefranche-sur-Mer                                          |
| GATTIERES             | Judi 17 juillet     | 18h    | Salle du Conseil municipal Marius Papi<br>11 Rue Torrin et Grassi - 06510 Gattières              |
| LE BROC               | Judi 17 juillet     | 18h    | Salle du Conseil municipal<br>Mairie de Le Broc - 1 Place de l'Hôtel<br>de Ville - 06510 Le Broc |

Cette deuxième étape de la concertation comporte également une exposition qui se tiendra à partir du 16 juin à 9h jusqu'au 17 juillet à 16h30, sur la commune de Nice (06200), au 1er étage de l'Immeuble Connexio - 9 avenue Valéry Giscard d'Estaing - 06200 Nice

Une reproduction du contenu de cette exposition sera tenue à la disposition du public dans chaque commune membre, avec un format adapté aux espaces disponibles.

Le contenu de cette exposition et du dossier de concertation de la Révision Générale du PLU métropolitain sera consultable sur le site internet de la Métropole, à l'adresse suivante :

<https://www.nicecotedazur.org/habitat-urbanisme/revision-generale-du-plum>  
1305A001

VENTE AUX ENCHÈRES  
IMMOBILIÈRES

LES VENTES À VENIR DANS LES ALPES-MARITIMES  
SONT CONSULTABLES SUR



PROFITEZ D'UNE ÉVALUATION À 360°

Avec les fonctionnalités augmentées du module **Cityscan**, vous disposez de plus de 120 indicateurs géolocalisés exclusifs pour répondre à toutes vos questions sur l'emplacement des biens.

ARRETES ET AVIS



Direction départemental  
des territoires et de la mer

Extrait de l'attestation de  
décision tacite n°2025-02 de la  
commission départementale  
d'aménagement commercial  
(CDAC) des Alpes-Maritimes

Vu la demande d'autorisation d'exploitation commerciale concernant l'extension du service drive de l'hyper-marché Carrefour Nice Lingostière à Nice, de 3 pistes pour un total de 11 pistes de ravitaillement, soit une augmentation de 93m² de l'emprise au sol destinée au retrait des marchandises portée à 523m², déposée au secrétariat de la CDAC le 10 avril 2025 par la société par actions simplifiée (SAS) Carrefour Hypermarchés, dont le siège social se situe à Rue Jean Mermoz – ZAC Saint Guenault - 91002 EVRY, enregistrée sous le numéro 2025-02 et déclarée complète par le secrétariat de la CDAC le 25 avril 2025.

En l'absence de décision de la CDAC concernant la demande susvisée dans le délai de deux mois, soit le 25 juin 2025, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la (SAS) Carrefour Hypermarchés est réputée avoir reçu une décision favorable de la commission.

1305A151

CONSTITUTIONS



Aux termes d'un acte SSP, en date du 25/06/25 à SAINT LAURENT DU VAR il a été constitué une **SAS**, dénommée : **BACARO INVEST** Objet social : la société a pour objet France et à l'étranger : La prise de participations par souscription ou acquisition de tous titres ou droits sociaux dans toutes entreprises et toutes personnes morales en général; L'administration et la gestion de toute société du groupe; La transformation et valorisation de tous locaux; L'acquisition, la revente, l'exploitation, l'administration et la gestion de biens et droits mobiliers ou immobiliers Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Siège social : Le Riviera Baie A – 240 avenue Paul Cézanne 06700 SAINT LAURENT DU VAR Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : il est fixé à la somme de 500 €. PRÉSIDENCE : Frédéric, Paul TRUNTSCHKA demeurant Le Riviera Baie A – 240 avenue Paul Cézanne 06700 SAINT LAURENT DU VAR AD-MISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. CESSIION D'ACTIIONS – AGREMENT Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Si pluralité d'associés : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.. La société sera immatriculée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de ANTIBES Pour avis, la présidence.

1305A024

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/06/2025, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION : **VAPESPOT**  
FORME : **Société par actions simplifiée**  
SIEGE SOCIAL : 400, Avenue St-Martin - Les Terrasses Bât.C - 06250 MOUGINS.  
OBJET : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : - La commercialisation, l'exploitation, la gestion, la location, l'installation et la maintenance de distributeurs automatiques, notamment de produits liés au vapotage (e-liquides, cigarettes électroniques, accessoires), au bien-être, aux produits de consommation courante ou tout autre produit légalement autorisé à la vente, - L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution en gros et au détail, en propre ou via des partenaires, de tous produits liés au vapotage, au bien-être, à l'hygiène, à la technologie ou à tout autre domaine connexe, - La création, la gestion et l'exploitation de points de vente physiques ou digitaux, de marques commerciales, de concepts de distribution automatisée ou traditionnelle, ainsi que le développement de tout support ou service de communication et de marketing associés, - Le développement, l'acquisition, la cession, la concession, l'exploitation de logiciels, technologies, dispositifs électroniques, matériels connectés ou systèmes automatisés, liés à l'activité principale ou à ses déclinaisons, - La prise de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés ou groupements, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de rachat de titres ou de droits sociaux, de souscription, d'achat de fonds de commerce, d'acquisition de clientèle ou de bail commercial, - L'acquisition, la détention, la gestion, l'exploitation, la cession de biens immobiliers à usage commercial ou professionnel (murs commerciaux) en lien avec l'activité ou le développement de la société, à titre de siège, de local d'exploitation, de placement ou pour y installer des dispositifs automatiques, DUREE : 99 années.  
CAPITAL : 1.000 €  
PRÉSIDENT : M. Edwin VANDERRIELE demeurant 400, Avenue St-Martin - Les Terrasses Bât.C - 06250 MOUGINS.  
DIRECTEUR GENERAL : M. Eric CORDEBAR demeurant 18, Avenue Pierre de Coubertin - Rés. La Joie de Vivre - 06400 CANNES.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Toute action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente. Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.  
CESSIION DES ACTIIONS : La société comportant plusieurs actionnaires, les actions ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable et écrit des actionnaires associés.  
IMMATRICULATION : RCS Cannes  
Pour Avis, Le Président

1305A097

Par acte SSP du 01/07/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : **CARMEN**  
Objet social : - l'acquisition, l'administration, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,- la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation. - l'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garantie d'hypothèque,- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.  
Siège social : 150 Allée de la Marine Royale BAT D 06210 Mandelieu-la-Napoule.  
Capital : 1000 €  
Durée : 99 ans  
Gérance : SC INFINITI, SC au capital de 1000 €, ayant son siège social 150 allée de la marine royale 06210 Mandelieu-la-Napoule, 913 390 894 RCS de Cannes Clause d'agrément : Cession libre entre associé. Cession soumise à agrément dans les autres cas.  
Immatriculation au RCS de Cannes

1305R507

**L'Office Notarial de  
Maîtres Christelle DAPRELA et  
Aurélien FABRE,  
Notaires associés à  
GRASSE 06130  
4 rue Jean Ossola**

Suivant acte reçu par Maître Aurélien FABRE, Notaire Associé de la société civile professionnelle **«Christelle DAPRELA et Aurélien FABRE, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» sis à 06130 GRASSE, 4, rue Jean Ossola**, le 24 juin 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :  
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.  
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.  
La dénomination sociale est : **TOMMASI LEFEBVRE 2025**.  
Le siège social est fixé à : MOUANS-SARTOUX (06370), 127 chemin des Calades  
La société est constituée pour une durée de 99 années  
Le capital social est fixé à la somme de : NEUF CENT MILLE EUROS (900000,00 EUR).  
Les apports sont en nature et entièrement libérés.  
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
Les gérants de la société sont : Monsieur Camille Albert Robert **TOMMASI**, demeurant à MOUANS-SARTOUX (06370) 127 chemin des calades, né à VENZOLASCA (20215) le 28 septembre 1947,  
Et Madame Brigitte Jeanne Isabelle Anne **LEFEBVRE**, demeurant à MOUANS-SARTOUX (06370) 127 chemin des calades, née à CAMBRAI (59400) le 7 octobre 1960.  
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de GRASSE.

Pour avis Le notaire.  
1305A013

**Group  
Ferrua Ribes**

Aux termes d'un acte SSP du 24/06/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
**FORME** : Société par Actions Simplifiée à associé unique – **DENOMINATION SOCIALE** : **PHILIPPE POPE ANTIQUITES- SIEGE SOCIAL** - 5 rue Antoine Gautier (06300) NICE - DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NICE - **CAPITAL** : 31.000 € d'apport en nature - **OBJET** : Brocante, antiquités, vente d'objets mobiliers, meubles tableaux et tous objets neufs et d'occasions, sites internet, sédentaire et ambulancier - **CONDITIONS D'ADMISSION AUX DECISIONS COLLECTIVES ET D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE** : en cas de pluralité d'actionnaires : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives ou de se faire représenter par un mandataire; le droit de vote attaché aux actions de capital sera proportionnel à la quotité de capital qu'il représente, chaque action donnant droit à une voix - **CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMISSION DES ACTIONS** : en cas de pluralité d'actionnaires : toute cession d'actions sera soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires statuant dans les conditions requises pour les décisions ordinaires - **ADMINISTRATION** : **Président** : M. POPE Philippe, demeurant à NICE (06100), 44, avenue de la Marne, Cimiez le Haut, Bâtiment C.

1305A058



Aux termes d'un acte SSP, en date du 25/06/25 à CARROS il a été constitué une SAS, dénommée : **LEJO INVEST** Objet social : la société a pour objet France et à l'étranger : La prise de participations par souscription ou acquisition de tous titres ou droits sociaux dans toutes entreprises et toutes personnes morales en général; L'administration et la gestion de toute société du groupe; La transformation et valorisation de tous locaux; L'acquisition, la revente, l'exploitation, l'administration et la gestion de biens et droits mobiliers ou immobiliers Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Siège social : 33, Chemin Lou Camp Long – 06510 CARROS Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : il est fixé à la somme de 500 €. PRÉSIDENCE : Jean-Marc, Charles, Louis BONHOMME demeurant 33, Chemin Lou Camp Long – 06510 CARROS AD-MISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. CESSIION D'ACTIIONS – AGREMENT Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Si pluralité d'associés : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.. La société sera immatriculée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de GRASSE Pour avis, la présidence.

1305A026

**F I C E T E X  
AVOCATS AU BARREAU DE NICE  
4, rue Kosma 06000 Nice**

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
L'AVENTURE**  
Au capital de 1.000 €  
Siège social : 87, route de Cannes  
06130 GRASSE

Aux termes de l'acte SSP signé par voie électronique le 30 juin 2025, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée **«L'AVENTURE»** pour une durée de 50 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. L'objet de cette Société est l'acquisition, la propriété et la gestion par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers.  
Le siège social a été fixé à Grasse (06130) : 87, route de Cannes.  
Le capital social de mille euros (1.000 €) est divisé en mille parts sociales de 1 € chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraire par les associés. La Société sera gérée par : Madame Carole ZANETTI épouse COUSSA Né le 10 février 1984 à AUXERRE (89) De nationalité française Demeurant : 87, route de Cannes - 06130 GRASSE Monsieur Roland COUSSA Née le 31 juillet 1972 à N'DJAMENA (TCHAD) De nationalité française Demeurant : 87, route de Cannes - 06130 GRASSE Pour une durée indéterminée et avec tous pouvoirs pour l'engager.  
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutes autres cessions n'interviennent qu'unanimité des associés, et après exercice éventuel du droit de préemption de l'associé.  
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grasse.  
Les Gérants.

1305A082